



Voix des Citoyens pour le Changement : Observation Forestière dans le Bassin du Congo

Termes de référence : Conseiller Technique Régional en Renforcement des Capacités et Plaidoyer

Intitulé du Projet/Programme	Voix des Citoyens pour le Changement
Site du Projet/Programme	Cameroun, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Gabon et République du Congo
Gestionnaire du projet	Centre for International Development (CIDT), University of Wolverhampton
Durée du Projet/Programme (de l'année d'amorce)	2017-2020
Etendue du travail	Un poste régional d'appui à l'effectif du projet dans les actions de renforcement des capacités
Noms des partenaires d'exécution	<ul style="list-style-type: none">• BRAINFOREST, Gabon• CENTRE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT (CED), Cameroun• CENTRE POUR L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CIEDD), République Centrafricaine (RCA)• CERCLE D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES FORETS (CAGDF), République du Congo• FIELD LEGALITY ADVISORY GROUP (FLAG), Cameroun• FORETS ET DEVELOPPEMENT RURAL (FODER), Cameroun• OBSERVATOIRE DE LA GOUVERNANCE FORESTIERE (OGF), République démocratique du Congo• WORLD RESOURCES INSTITUTE (WRI), Etats Unis d'Amérique ;

Introduction

Le projet Voix des Citoyens pour le Changement (Citizen Voices for Change, CV4C) : Observation Forestière dans le Bassin du Congo vise à mettre œuvre un partenariat solide et durable regroupant les acteurs non étatiques du Cameroun, de la République Centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de la République du Congo et du Gabon. Cette action renforcera leurs capacités, leur influence et leur viabilité à long terme, leur permettant ainsi de mieux assumer leur rôle de «garde-fou» à travers la région du Bassin du Congo.

Sous le leadership du CIDT, avec le soutien de FLAG, les activités de renforcement des capacités dans le projet concernera deux grands domaines, en vue d'améliorer l'efficacité des ANE et leur capacité à impulser les améliorations de la gouvernance à travers leur travail :

1. L'expertise technique des plateformes des codemandeurs et ANE en OIF
2. L'efficacité organisationnelle et institutionnelle des plateformes des codemandeurs et ANE.

Etendue du travail

Description du poste :

Le poste de **Conseiller Technique Régional en Renforcement des Capacités et Plaidoyer** couvrira la région du bassin du Congo (basé du siège de FLAG à Yaoundé, Cameroun) et contribuera activement à la réalisation des objectifs du projet, la gestion efficace du projet et, plus spécifiquement, soutenir fortement les activités de développement des capacités avec les partenaires et les plateformes. Le conseiller technique régional va appuyer les experts en renforcement des capacités techniques du CIDT à travers une présence dans la région et complétera le rôle des experts techniques de FLAG en Observation Indépendante des Forêts avec l'expertise en appui et renforcement des capacités. Le titulaire du poste sera amené à voyager dans les pays de la région.

Principales fonctions et responsabilités

Le consultant sera chargé de :

1. Faciliter la communication entre les experts technique du CIDT, FLAG et les codemandeurs (partenaires), les plateformes et les parties prenantes dans les pays couverts par le projet ;
2. Collaborer avec et représenter le projet au sein des processus nationaux et internationaux, notamment, FLEGT, REDD+, changement d'affectation des terres, en vue d'informer les activités du projet, tant au niveau national qu'international ;
3. Fournir un soutien technique à la conception, le développement et la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités ;
4. Coordonner les initiatives et actions régionales de plaidoyer se basant sur les résultats des activités d'observation de la gouvernance des forêts et du changement d'affectation des terres, à l'instar de la transparence, la corruption, les investissements liés aux forêts et à l'utilisation des terres, ...
5. Mener des recherches ciblées et produire des rapports sur le suivi du FLEGT, REDD+ et le changement d'affectation des terres à travers la région et dans les pays couverts par le projet, dans les limites du projet;
6. Soutenir le coordonnateur du projet dans la collecte et la fourniture des résultats des actions de suivi et d'évaluation ;
7. Soutenir l'organisation et la facilitation des événements régionaux de partage des leçons apprises, y compris les forums, en cas de besoin ;

8. Contribuer à des propositions de financement de projet et entreprendre les activités de levée de fonds et de développement des affaires avec FLAG.

Gestion

Le Conseiller Technique Régional en Renforcement des Capacités et Plaidoyer sera placé sous l'autorité directe du responsable du Projet à FLAG et travaillera en collaboration avec le responsable du Projet CIDT et les experts techniques. Le titulaire aura aussi la tâche de promouvoir un solide lien de travail entre les partenaires du projet dans les 5 pays couverts.

Qualifications et expérience

- Diplôme de master en sciences sociales, études en développement, foresterie ou tout diplôme équivalent ;
- Bonne connaissance du contexte forestier du Bassin du Congo
- Bonne connaissance des principes de la formation et du développement des capacités
- Aptitudes et expérience manifestes dans la conception et la mise en œuvre des programmes de formation
- Un minimum de 5 ans d'expérience manifeste en suivi-évaluation, collection des données, ...
- Connaissance et expertise en politique forestière internationale – avoir de l'expérience avérée dans le suivi des processus FLEGT, REDD+, est un atout
- Excellente maîtrise de la communication orale et écrite en l'anglais et en français
- Excellente connaissance des technologies de l'information
- Avoir le sens du travail en équipe, et être à même de réagir avec flexibilité et de manière proactive aux défis éventuels
- Avoir de l'expérience dans les travaux des recherches avec les populations indigènes.

Pour postuler

Les personnes intéressées par ce poste doivent soumettre un curriculum vitae à jour accompagné d'une lettre de motivation brève. La lettre comportera les éléments suivants :

- Pourquoi estimez-vous être le consultant indiqué pour ce rôle
- Une démonstration de votre connaissance des principes de développement des capacités et de plaidoyer
- Les détails de vos qualités propres et/ou votre approche unique pouvant ajouter de la valeur à ce rôle
- Votre disponibilité en personne pour mettre en œuvre les prestations requises sur tout le cycle de vie du projet.

Délai :

Les demandes devront être envoyés par courriel à flagorganisation@gmail.com/mailflag@flag-cm.org ou être déposés au siège régional de FLAG sis à Yaoundé, Cameroun, Mfandena, Rue Tsoungui Oloa, (lieu-dit-titi garage) Immeuble la grâce divine, 2^{ième} Etage, Porte 21, **au plus tard le 22 Mai, 2017.**

CONTEXTE DE L'ACTION

Participation des acteurs non étatiques à la Gouvernance Forestière, FLEGT et REDD+¹

Une société civile autonome, y compris les populations autochtones et les communautés locales, ayant la capacité d'accéder et d'analyser les informations, de faire le suivi de la gouvernance forestière, notamment des politiques d'utilisation des terres forestières, de faire des recommandations et de responsabiliser les gouvernements, est un élément clé pour améliorer la gouvernance des forêts et des terres. Ce postulat est au centre des processus d'Application des Règlementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux (FLEGT) et de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD +).

Sachant que les politiques forestières et foncières sont exposées à la corruption², la transparence et la responsabilisation liées à la mise en œuvre du FLEGT et de la REDD + sont essentielles à la crédibilité et à la viabilité de ces deux processus. L'ampleur et le rythme actuels de la déforestation et de la dégradation des forêts sont alarmants. Cela a un impact négatif non seulement au niveau local - sur les économies locales, les moyens de subsistance communautaires et sur les biens et services écosystémiques fournis aux populations locales (produits forestiers ligneux et non ligneux, climat local, disponibilité de l'eau, protection contre l'érosion et les catastrophes naturelles) - mais aussi à l'échelle mondiale, en particulier sur les changements climatiques et la biodiversité, la désertification et la réduction de la pauvreté.

On estime que l'agriculture constitue la cause de près de 80% de la déforestation dans le monde³. Une analyse récente suggère que près de la moitié de la déforestation totale des forêts tropicales entre 2000 et 2012 était due à la conversion - probablement illégale - de forêts pour l'agriculture commerciale et qu'un quart était le résultat direct de la conversion, potentiellement illégale, des forêts en terres agricoles pour les marchés d'exportation. Bien que la conversion ait principalement pour but de défricher les forêts pour l'expansion agricole, des quantités importantes de bois tropicaux proviennent de ces zones de conversion, ce qui soulève des questions sur l'illégalité possible du bois récupéré de ces zones ainsi que des denrées agro-alimentaires qui y sont produites. Une feuille de route pour progresser vers la bonne gouvernance nécessaire à la réussite de la mise en œuvre de REDD +, est en cours d'élaboration⁴. Elle doit surtout faire l'objet d'une appropriation et être comprise par un large éventail de parties prenantes dans les pays concernés, en évitant les conflits d'intérêts qui pourraient survenir si, par exemple, les gouvernements ou les acteurs non étatiques étaient livrés à eux-mêmes pour faire le suivi et évaluer leur propre performance.

Il est noté que l'observation des forêts contribue à la lutte contre la corruption, à la réduction des activités illégales et à l'amélioration de la responsabilité dans le secteur forestier. Bien que de telles activités d'observation aient été mises en œuvre principalement dans le contexte de l'exploitation et du commerce industriels du bois, son potentiel pour améliorer la gouvernance forestière a intéressé certains acteurs qui mènent des activités d'observation indépendante dans d'autres domaines de la

¹Document d'Action de l'Union Européenne (2015) Participation des Acteurs non Etatiques à la gouvernance forestière, FLEGT et REDD+ - N° CRIS: DCI-ENV/2015/38120.

²http://www.transparency.org/news/feature/to_conserve_forests_climate_funds_must_cut_out_corruption.

³Biens de consommation et déforestation : Analyse de l'ampleur et de la nature de l'illégalité de la conversion des forêts pour l'agriculture et les plantations - Sam Lawson.

⁴Cet ensemble de principes et de critères a été élaboré comme la réponse du Programme ONU-REDD aux garanties pour la REDD + conclue à la COP16 de la CCNUCC à Cancun.

gestion des forêts et des terres forestières, comme par exemple dans le domaine de la REDD+.

Soutenir une plus grande capacité des parties prenantes à créer des systèmes d'information ouverts et accessibles répond à une demande croissante de transparence dans les politiques forestières et d'utilisation des terres. L'utilisation de ces informations à travers des activités telles que l'observation participative des forêts permet aux citoyens d'observer comment fonctionnent dans la pratique, les systèmes officiels de gouvernance et de faire pression pour apporter des améliorations si nécessaire.

L'observation participative des forêts évalue la gouvernance forestière et la conformité juridique dans le secteur forestier. En tant qu'outil d'amélioration de la gouvernance forestière, l'observation participative des forêts est menée en utilisant diverses approches et en impliquant différents groupes de parties prenantes dans des pays spécifiques. Elle est l'un des principaux axes de travail de nombreux acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV). Dans plusieurs pays partenaires de l'APV, des observateurs indépendants ont établi des réseaux solides aux niveaux, national et infranational et ont renforcé leur crédibilité en tant qu'organisations sentinelles. Bien qu'étant seulement à leurs débuts, les échanges régionaux sont de plus en plus fréquents et il existe un intérêt à créer des réseaux plus formels dans et entre les régions.

Les APV soulignent l'importance du rôle de l'observation participative des forêts en affirmant les droits des citoyens à l'accès à l'information sur le secteur forestier, par l'introduction de l'utilisation de mécanismes de plainte et en prévoyant que les observateurs indépendants soient une source d'information pour l'audit indépendant du système de vérification de la légalité du bois établi en vertu de ces Accords. Comme la mise en œuvre de la REDD + et du FLEGT progresse sur le terrain, les pays partenaires reconnaissent de plus en plus la nécessité de systèmes et de processus ouverts et transparents, et la capacité de la société civile et des parties prenantes (notamment par exemple les titulaires de droits, les agriculteurs, le secteur privé, les universitaires) à s'engager efficacement dans ces processus.

Le projet « Voix des citoyens pour le changement : observation forestière dans le BC » propose de répondre à ces besoins dans 5 pays du BC.